Image not found or type unknown

Aides et/bourses pour étudiant seul.

Par **Sullivan HST**, le **22/05/2018** à **23:20**

Bonjour à tous,

Je me tourne vers vous afin d'essayer d'aider ma petite amie qui passe son bac cette année. Voilà presque un an qu'elle vit chez ses parents sans que ces derniers ne lui adresse la parole. Ils se contentent comme ils le disent de la nourrir et de la loger. Ils prévoient de la mettre à la porte après les résultats du bac car elle ne veut pas entrer à l'armée comme ils l'avaient décidés à sa place.
Cela n'était pas un problème jusqu'alors car il était prévu qu'elle vienne vivre à Caen, avec moi, qui ai une petite situation (AED). Or voilà, la demande de dérogation n'a pas été acceptée et nous serons donc dans des villes différentes. Je ne peux pas me déplacer car je ne peux quitter mon emploi et mes propres études.
Elle se retrouvera donc seul et désargentée car ses parents ne veulent pas l'aider. Malheureusement ce sont des gens fortunés et les bourses sont calculées sur les revenus des parents.... Mes questions sont donc les suivantes:

-Comment peut elle se déclarer seule afin d'avoir quelque aide ?

ou

-Quelles démarches effectuer afin que ses parents se voient dans l'obligation de l'aider ?

-Existe t il une sorte de "regroupement" afin qu'elle puisse étudier dans ma ville et que je puisse subvenir à ses besoins ?

Y a t il d'autres solutions ?

Je précise qu'elle cherche activement du travail pour cet été, elle n'est pas du genre à se tourner les pouces en attendant que ca tombe. Mais nous sommes quelque peu désemparés.

Merci d'avance pour vos réponses,

Bonne soirée à tous.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés